



3 Circuit des Grandes Prairies

➔ Départ : mairie de Saint-Sever-de-Saintonge



9 km

2h10

0h45

Itinéraire

Partir du parking de la mairie, tourner à gauche sur une centaine de mètres, et à nouveau à gauche dans la rue du Pas Charettes. Après le passage à niveau, tourner à droite dans un chemin enherbé longeant la voie ferrée. Au bout du chemin, repasser sur la voie ferrée, traverser la départementale et se diriger vers l'église. Virer à droite entre les maisons, puis à gauche, et passer devant le cimetière. A la stèle, emprunter la rue de la Borderie et continuer dans le chemin prolongeant cette rue. Traverser la route et continuer dans le sous-bois qui débouche sur la D134. Après le passage à niveau, tourner à droite et après une centaine de mètres, prendre le chemin des Moulins. Possibilité en aller-retour de voir deux superbes moulins. De retour sur l'itinéraire, prendre l'allée de Chantemerle. Au croisement de la départementale 128, tourner à gauche, passer le pont et virer à droite dans les prairies. Suivre le chemin. Au croisement, choisir le chemin de gauche, et filer jusqu'à l'embranchement suivant. Garder la même direction en passant à gauche du bois. Prendre à droite sur 300m, puis à gauche (partie du circuit commune avec le circuit de Corcosse). A l'intersection suivante, virer à droite, emprunter le petit pont à proximité du barrage puis longer la Charente jusqu'au pont Beillant. Après le pont, tourner à droite sur une centaine de mètres, puis à gauche. Rejoindre la Charente et regagner le chemin du Pas des Charettes. Traverser le passage à niveau jusqu'à la D128, tourner à gauche jusqu'au parking de la mairie.



1 Eglise de Saint-Sever (calcaire et bois)

L'église du XII^e siècle fut reconstruite presque entièrement au XV^e siècle (sauf l'abside et le mur nord de la nef). Le "ballet", daté de 1703, masque une porte gothique. Le clocher est une construction carrée du Moyen-Âge.



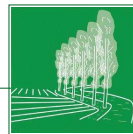
3 Au bord de la Seugne

La populiculture (plantation de peupliers) est une activité économique de 1^{er} plan de la vallée de la Charente. Sur le delta de la Seugne, elle représente environ 250 ha. Cette activité a été fortement touchée par la tempête de 1999 puis plus récemment par les coups de vent début d'année 2009. Les acteurs de la protection de l'environnement et les gestionnaires forestiers l'ont bien compris et ont décidé d'éditer un guide à l'attention des populiculteurs.



➔ Et aussi...

- ➔ 2 Moulin de Chantemerle
- ➔ 4 Pont de Beillant.



Très facile



Jonction

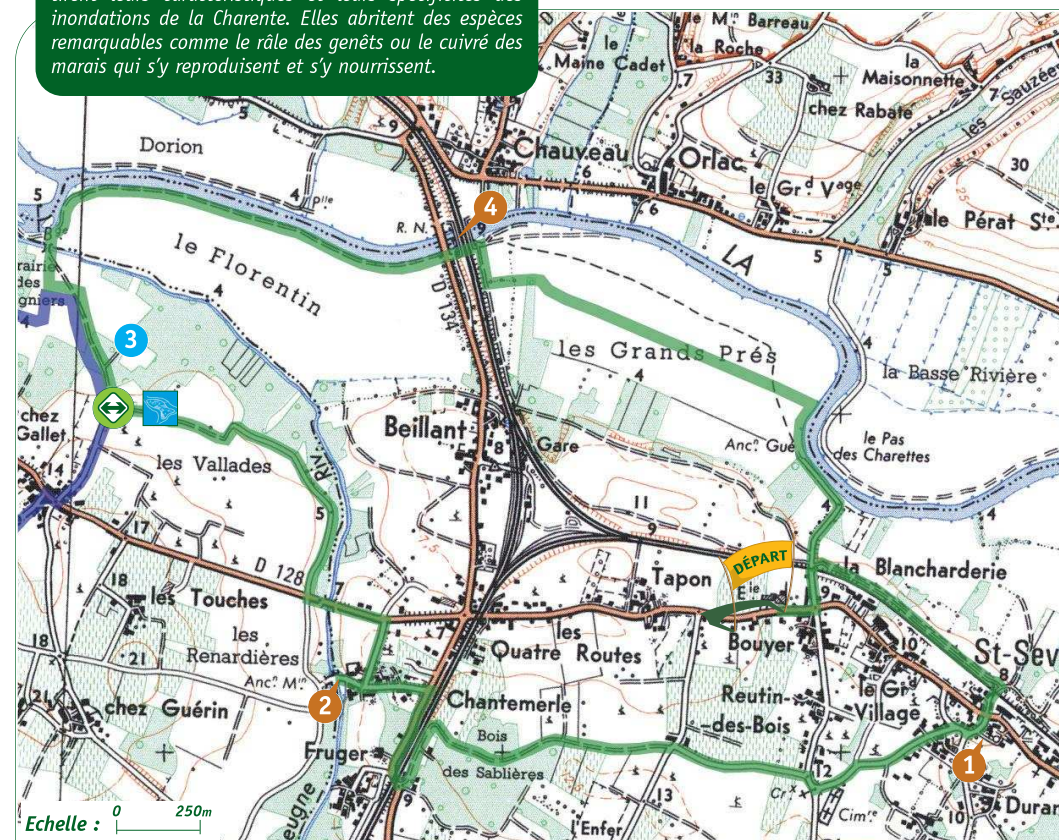
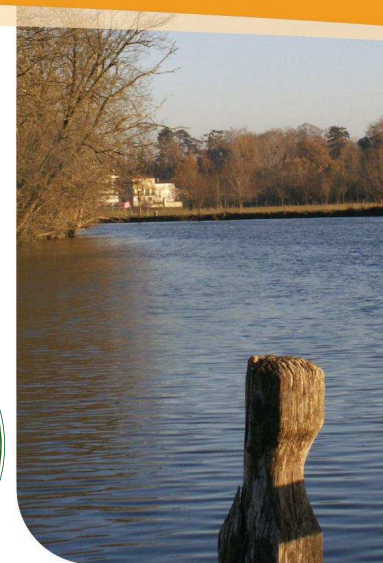
Circuit de Corcosse

Pour en savoir plus...

➔ Les grands prés : L'agriculture traditionnelle caractérise le delta de la Seugne. Elle s'appuie sur l'élevage bovin et sur de nombreuses prairies fauchées ou pâturées. Vous rencontrerez aussi sur les circuits des Têtards et des Sources des prairies tourbeuses, petites, cernées par des alignements de frênes têtards. Ces prairies alluviales (le sol n'est pas constitué de tourbe mais de dépôts d'alluvions) tirent leurs caractéristiques et leurs spécificités des inondations de la Charente. Elles abritent des espèces remarquables comme le râle des genêts ou le cuivré des marais qui s'y reproduisent et s'y nourrissent.



E. Champlon - LPO



Echelle : 0 250m

SCAN25® IGN 200659